

Réf: Dossier N° : 57810

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PECHE ET MAINTENANCE MARITIME » en abrégé «SIPEMA -CI »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI SICOGI FACE ECOLE
PRIMAIRE PEPINIÈRE, 10 BP 2351 ABJ 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 04 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IVOIRIENNE DE PECHE ET MAINTENANCE MARITIME » en abrégé «SIPEMA -CI ».

Objet: import-export ; Commercialisation et distribution de toutes marchandises et produits halieutiques notamment de pêche industrielle et artisanale aussi de matériels utilisés dans la pêche industrielle et artisanale dans la construction des bateaux, Construction, acquisition, exploitation et gérance des bateaux de pêches industrielles; Intermédiation et coordination entre les sociétés spécialisées dans la commercialisation des produits halieutiques et la pêche industrielle nationales et internationales ; Ravitaillement général des bateaux dans le but de développer le secteur de pêche ; Ouverture des ateliers de construction des bateaux de pêches, formation et encadrement des jeunes intéressés de travailler dans le domaine de pêche et qui seront spécialisés dans plusieurs branches ; Réparation générale des bateaux ; Maintenances générales (menuiserie, tuyauterie, électricité, chaudronnerie, mécaniques générales des bateaux, hydrauliques, sablage et peinture)

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI SICOGI FACE ECOLE PRIMAIRE PEPINIÈRE, 10 BP 2351 ABJ 10

GERANT: Monsieur CHERRAD ABDELGHANI . Monsieur DION GNOMBOGNON ARMAND .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31613 du 05/12/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28288 du 05/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

